

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur

AVIS est donné par la soussignée que le conseil municipal, à une séance ordinaire tenue le 10 novembre 2020, adoptait le règlement suivant :

- **Règlement 1248-1** modifiant le Règlement 1248 pour payer le coût de travaux de réhabilitation du réseau d'égout sanitaire sur diverses rues ainsi que les frais contingents pour un montant de 1 544 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 1 544 000 \$ afin que plus de rues soient visées par ces travaux de réhabilitation.

Le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement 1248-1 le 11 décembre 2020.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et est actuellement déposé sur le site Internet de la Ville de Sainte-Julie, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 14 décembre 2020.

La greffière adjointe de la Ville,

(s) Marie-Hélène Bourque

Marie-Hélène Bourque, OMA
Avocate

Avis de motion	2020-10-06
Projet de règlement	2020-10-06
Adoption	2020-11-10
Entrée en vigueur	2020-12-14

MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1248 POUR PAYER LE COÛT DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE SUR DIVERSES RUES AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 1 544 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 1 544 000 \$ AFIN QUE PLUS DE RUES SOIENT VISÉES PAR CES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

ATTENDU QUE le *Règlement 1248 pour payer le coût de travaux de réhabilitation du réseau d'égout sanitaire sur diverses rues ainsi que les frais contingents pour un montant de 1 544 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin ne devant pas excéder 1 544 000 \$* (ci-après le « Règlement ») est entré en vigueur le 11 mai 2020;

ATTENDU QUE la Ville désire effectuer ces travaux de réhabilitation du réseau d'égout sanitaire sur d'autres voies publiques que celles déjà prévues audit Règlement, sans toutefois modifier le montant de l'emprunt;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le Règlement en conséquence;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2020 sous le n° 20-504;

ATTENDU QUE le règlement n'est pas soumis à l'approbation des personnes habiles à voter, conformément à l'article 556 de la *Loi sur les cités et villes*.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 L'annexe « A » du Règlement est remplacée par l'annexe « A » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 2 Le libellé de l'article 1 du Règlement est remplacé par le libellé suivant :

« La Ville de Sainte-Julie est autorisée par le présent règlement à faire exécuter et à payer le coût des travaux de réhabilitation du réseau d'égout sanitaire sur diverses rues, tel qu'il appert de la liste des rues et de l'estimation préliminaire préparée par le Service des infrastructures et gestion des actifs et dont copies sont jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « A ». »

ARTICLE 3 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

SIGNÉ À SAINTE-JULIE, ce onzième (11^e) jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt (2020).

(s) Suzanne Roy
Suzanne Roy
Mairesse

(s) Nathalie Deschesnes
Nathalie Deschesnes
Greffière

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CONDUITES
D'ÉGOUTS SANITAIRES SANS TRANCHÉE

Annexe A

ITEM NO	NATURE DES TRAVAUX	QUANTITÉ PROBABLE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
1.0	GESTION DE CONTRAT			
1.01	Mobilisation, gestion et maintien de la signalisation	1	global	15 000.00 \$
	Sous-total			15 000.00 \$
	Section 1 - GESTION DE CONTRAT			
2.0	GAINAGE FEUILLET 01			
	Nettoyage des conduites sanitaires			
2.01	- 300 mm dia.	1 360 m.lin.	14.00 \$	19 040.00 \$
	Inspection télévisé des conduites sanitaires			
2.02	- 300 mm dia.	2 720 m.lin.	14.00 \$	38 080.00 \$
	Réhabilitation des conduites par gaine polymérisées sur place aux rayons UV			
2.03	- 300 mm dia.	1 360 m.lin.	234.00 \$	318 240.00 \$
	Sous-total			375 360.00 \$
	Section 2 - GAINAGE FEUILLET 01			
3.0	GAINAGE FEUILLET 02			
	Nettoyage des conduites sanitaires			
3.01	- 250 mm dia.	890 m.lin.	14.00 \$	12 460.00 \$
3.02	- 450 mm dia.	520 m.lin.	17.00 \$	8 840.00 \$
	Inspection télévisé des conduites sanitaires			
3.03	- 250 mm dia.	1 780 m.lin.	14.00 \$	24 920.00 \$
3.04	- 450 mm dia.	1 040 m.lin.	17.00 \$	17 680.00 \$
	Réhabilitation des conduites par gaine polymérisées sur place aux rayons UV			
3.05	- 250 mm dia.	890 m.lin.	234.00 \$	208 260.00 \$
3.06	- 450 mm dia.	520 m.lin.	295.00 \$	153 400.00 \$
	Sous-total			425 560.00 \$
	Section 3 - GAINAGE FEUILLET 02			
4.0	GAINAGE FEUILLET 03			
	Nettoyage des conduites sanitaires			
4.01	- 300 mm dia.	900 m.lin.	14.00 \$	12 600.00 \$
4.02	- 375 mm dia.	155 m.lin.	15.00 \$	2 325.00 \$
4.03	- 450 mm dia.	355 m.lin.	17.00 \$	6 035.00 \$
	Inspection télévisé des conduites sanitaires			
4.04	- 300 mm dia.	1 800 m.lin.	14.00 \$	25 200.00 \$
4.05	- 375 mm dia.	310 m.lin.	15.00 \$	4 650.00 \$
4.06	- 450 mm dia.	710 m.lin.	17.00 \$	12 070.00 \$
	Réhabilitation des conduites par gaine polymérisées sur place aux rayons UV			
4.07	- 300 mm dia.	900 m.lin.	234.00 \$	210 600.00 \$
4.08	- 375 mm dia.	155 m.lin.	255.00 \$	39 525.00 \$
4.09	- 450 mm dia.	355 m.lin.	295.00 \$	104 725.00 \$
	Sous-total			417 730.00 \$
	Section 4 - GAINAGE FEUILLET 03			
Total des coûts				1 233 650.00 \$
Provision pour imprévus (7%)				86 506.53
Taxes nettes (4,9875%)				65 843.47
MONTANT TOTAL				1 386 000.00 \$


Frédéric Rivard, ing.
Chef de section - Génie civil
#OIQ: 5001206


Marcel jr Dallaire, ing.
Directeur
#OIQ: 109803

**TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU
D'ÉGOUT SANITAIRE SUR DIVERSES RUES**

Annexe A

Liste des rues	
Auvergne	(rue d')
Avignon	(rue d')
Barrage	(rue du)
Bourgogne	(rue de)
Bretagne	(rue de la)
Brises	(rue des)
Daoust	(rue)
De La Salle	(rue)
Delibes	(rue)
Des Autels	(rue)
Église	(rue de l')
Fauvettes	(rue des)
Goélands	(rue des)
Grand-Ravin	(rue du)
Hauts-Bois	(boulevard des)
Hêtres	(rue des)
Hirondelles	(rue des)
La Rochelle	(rue de)
Lac	(avenue du)
Loire	(rue de la)
Mont-Saint-Bruno	(avenue du)
Pinsons	(rue des)
Poitiers	(rue de)
Rouen	(rue de)
Saint-Malo	(rue de)


 Frédéric Rivard, ing.
 Chef de section - Génie civil
 #OIQ: 5001206


 Marcel jr Dallaire, ing.
 Directeur
 #OIQ: 109803